

AVIS PUBLIC

PUBLICATION DU RÈGLEMENT N° 2639

AVIS PUBLIC est donné que le 16 juin 2025, le conseil municipal de la Ville de Sorel-Tracy a adopté le Règlement n° 2639 intitulé :

« Règlement modifiant le Règlement de zonage n° 2222 afin de permettre l'agrandissement de la zone I-01-28 à même la zone I-01-27 et d'apporter des ajustements à certaines dispositions intégrées audit règlement qui apparaissent imprécises, manquantes ou discordantes avec d'autres dispositions »

AVIS PUBLIC est aussi donné que le conseil de la MRC de Pierre-De Saurel a approuvé ce règlement le 2 juillet 2025 et qu'un certificat de conformité a été émis le 3 juillet 2025, date de l'entrée en vigueur de ce règlement.

AVIS PUBLIC est enfin donné que ce règlement a été déposé au bureau du greffier, à l'hôtel de ville de Sorel-Tracy situé au 71, rue Charlotte, et que toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture et sur le site Internet de la Ville au www.ville.sorel-tracy.qc.ca.

FAIT À SOREL-TRACY, ce 14^e jour de juillet 2025.

La greffière adjointe,



M^e Marie-Pascale Lessard